

LES PRODUITS STRUCTURÉS : UNE ALTERNATIVE INTÉRESSANTE EN PÉRIODE DE TAUX BAS

Investir dans des produits structurés¹ constitue une opportunité intéressante pour les investisseurs soucieux de maintenir leur pouvoir d'achat. Moyennant un risque de crédit acceptable, ils peuvent profiter de la hausse potentielle de certaines classes d'actifs.



A la recherche d'alternatives aux produits bancaires classiques ? Le contexte de taux bas n'est pas très favorable aux placements en obligations, à moins de se risquer dans des investissements spéculatifs (« High Yield ») qui affichent un risque de crédit plus élevé, c'est-à-dire une notation inférieure à BBB- chez Standard & Poor's. Une solution intéres-

sante consiste à opter pour des produits structurés : il s'agit de titres de dette structurés émis par des institutions financières comme Deutsche Bank ou d'autres banques (Credit Suisse, Société Générale, BNP Paribas, etc.), dont le rendement dépend de différentes stratégies et valeurs sous-jacentes. Ces produits permettent entre autres de

profiter du potentiel de croissance des actifs sous-jacents (appréciation d'une devise, hausse d'un indice boursier ou de fonds...). La plupart de ces titres de dette structurés distribués par Deutsche Bank sont assortis, à l'échéance, d'un droit au remboursement de la valeur nominale par l'émetteur (sauf en cas de faillite ou défaut de cet émetteur).

¹ La terminologie « produit structuré » dans cet article ne vise que les titres de dette structurés. Ces instruments sont des titres de créance d'une durée déterminée, généralement émis par des institutions financières, qui offrent un rendement associé à un ou plusieurs actifs sous-jacents (par exemple un taux d'intérêt ou un indice boursier) via des coupons fixes ou variables payés en cours de vie ou à l'échéance du titre. Dans la majorité des cas, l'émetteur s'engage à rembourser le capital souscrit (hors frais) à l'échéance (sauf en cas de défaut ou de faillite de l'émetteur).

² Les obligations « Speculative Grade » (ou « High Yield ») sont des obligations avec un coupon élevé et une note inférieure à BBB-. En échange du risque significatif de non paiement par l'entreprise émettrice, l'investisseur reçoit un coupon élevé.

³ La partie de vos avoirs que vous souhaitez protéger le plus possible des incertitudes tout en acceptant d'investir sur un horizon plus long. Il peut s'agir d'un capital à constituer pour un objectif précis à moyen ou long terme (achat immobilier, capital pension, ...) ou alors d'un capital que vous souhaitez protéger pour en tirer des revenus réguliers (ou une rente).



TROP COMPLEXES ? HALTE AUX CLICHÉS !

Dans la foulée de la crise de 2008, certains produits structurés ont été pointés du doigt pour la complexité de leur structure. La presse en a fait ses choux gras en décortiquant certains cas extrêmes de banques ayant commercialisé des produits dont le rendement dépendait d'un scénario difficilement compréhensible pour le commun des mortels.

Depuis lors, la situation a bien évolué. En Belgique, l'autorité des marchés financiers (la FSMA) a d'ailleurs instauré depuis août 2011 **un moratoire sur base volontaire sur les produits structurés particulièrement complexes, auquel Deutsche Bank s'est immédiatement ralliée.**

Nos conseillers se tiennent d'ailleurs à votre disposition pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement des produits de placements susceptibles de vous intéresser. **Ne souscrivez jamais à un produit dont vous ne comprenez pas le fonctionnement et les risques qui y sont associés !**

Le scénario qui répond à vos objectifs

Les investisseurs les mieux armés pour affronter les marchés sont ceux qui auront le mieux diversifié leur portefeuille. Cette règle vaut aussi pour les produits structurés. Deutsche Bank propose régulièrement différentes solutions. Les scénarios diffèrent... mais les émetteurs aussi ! C'est plus qu'un détail : en répartissant vos placements à travers plusieurs émetteurs, vous répartissez plus efficacement les risques de crédit. Cette flexibilité nous permet de sélectionner pour vous les meilleures solutions disponibles sur le marché. C'est aussi l'un des avantages de l'architecture ouverte : chez Deutsche Bank, toutes classes d'actifs confondues, vous avez aussi accès aux produits de plus de 40 institutions financières différentes... contrairement aux banques traditionnelles qui ne proposent souvent que leurs produits « maison ».

Par ailleurs, en période de taux bas, le « coût d'opportunité » des produits structurés est relativement faible : en déplaçant une partie de votre argent disponible vers des placements de ce type, vous ne devez pas vous priver d'un taux d'intérêt mirobolant, loin s'en faut... Lorsque votre épargne rapportait encore du 4% sur base annuelle, l'hésitation était compréhensible. Difficile en effet de renoncer à la certitude d'obtenir 4% pour s'aventurer dans un placement au rendement parfois incertain...

Si votre placement enregistrerait une performance nulle, votre manque à gagner était alors de 4%. Mais compte tenu du niveau plancher des taux à l'heure actuelle, avec par exemple des taux obligataires à 5 ans proches de 1%, le manque à gagner en cas de performance nulle serait bien moindre.

Maintien du pouvoir d'achat

Dans le cadre d'une stratégie défensive, les produits structurés avec droit au remboursement de la valeur nominale à l'échéance par l'émetteur peuvent s'avérer être une solution de premier choix. Moyennant un risque de crédit mesuré, ils permettent non seulement de diversifier le portefeuille, de profiter de la hausse potentielle des sous-jacents et de maintenir le pouvoir d'achat des investisseurs en lui offrant un coupon lié à l'inflation ou lui permettant de bénéficier d'une hausse des taux.

En moyenne, Deutsche Bank propose entre 4 et 6 nouveaux produits structurés chaque mois. En fonction de différentes stratégies, ils offrent souvent un remboursement de la valeur nominale avec un revenu régulier sous la forme de coupons annuels ou une plus-value potentielle à l'échéance. Certains répondent également à des stratégies d'investissement plus offensives. Selon leur degré de risque, les produits structurés répondent aux objectifs de Protection³ ou de Croissance⁴. ■

Les produits de taux

Présentés comme une alternative aux obligations classiques, ceux-ci proposent un coupon fixe ou variable sur toute la durée du produit et permettent de répondre à différents besoins comme une participation à la hausse des taux d'intérêt.

Les produits dont le rendement est lié aux performances de fonds

Apparus plus récemment, ces produits calquent leur rendement sur celui d'un ou plusieurs fonds. Il existe différentes variantes : un coupon unique versé à l'échéance du produit ou un coupon annuel calculé sur la base des performances annualisées du ou des fonds sous-jacents. Ces produits sont assortis dans la majorité des cas d'un droit au

remboursement de 100% de la valeur nominale (sauf en cas de défaut ou faillite de l'émetteur), même en cas de baisse du ou des fonds sous-jacents à maturité.

Les produits de devises

Ces produits permettent de diversifier vos placements dans d'autres devises que l'euro. Certains devises permettent de bénéficier de coupons plus élevés que proposent les obligations en euro, comme par exemple le dollar américain mais aussi des devises comme la couronne norvégienne, le dollar australien, etc. L'investisseur pourrait également profiter du potentiel d'appréciation du cours de cette devise mais doit aussi être conscient du risque de change sur le montant investi et les coupons dans le cas d'une dépréciation de cette devise vis-à-vis de l'euro.

Les produits dont la performance est liée à des indices boursiers, avec droit au remboursement à 100% du montant nominal à l'échéance

Ces produits s'adressent aux investisseurs désirant prendre part au potentiel de croissance des indices boursiers, sans devoir supporter le risque de perdre de l'argent en cas de repli. L'investisseur reçoit ainsi un coupon dont le rendement est calculé en fonction des performances d'un indice comme l'EuroStoxx50 ou le S&P 500 américain. Grâce au droit au remboursement de la valeur nominale à l'échéance par l'émetteur (sauf en cas de défaut ou faillite de l'émetteur), le montant investi n'est pas affecté par les performances négatives éventuelles de l'indice sous-jacent.